



VILLE DE LANCY

Législature 2020 - 2025
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 27 avril 2023

Mise en conformité de l'espace des manifestations du parc Navazza-Oltramare
Crédit d'investissement (318-23.04)

Vu l'accueil de manifestations de grande envergure dans le parc Navazza-Oltramare ;

Vu que les aménagements existants ne répondent plus aux contraintes liées à l'accueil de grandes manifestations ;

Vu l'exposé des motifs ;

Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

DECIDE

à l'unanimité, soit par 30 oui / 0 non / 1 abstention(s)

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de Fr. 608'330.—, destiné à la mise en conformité de l'espace de manifestations du parc Navazza-Oltramare ;
2. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, sous la rubrique 3420.50000, puis de porter la dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, sous la rubrique 3420.14000 ;
3. d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2023, sous la rubrique 3420.33000 ;

Certifié conforme au procès-verbal
du Conseil municipal
Le Président ;

Armando COUTO